

Comment agir efficacement sur les RPS : l'offre de service de demain

En 2019, les pilotes et contributeurs du Groupe RPS du PRST3 organisent des ateliers d'échanges techniques interinstitutionnels et pluridisciplinaires.

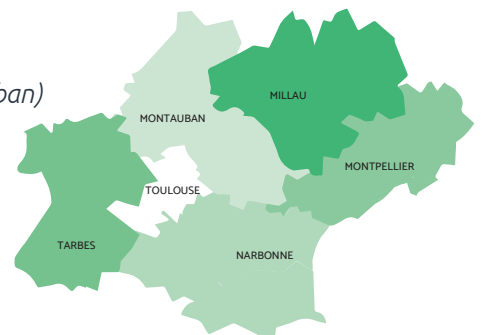
Ces ateliers d'une demi journée chacun concernent les organismes suivants : Aract, Carsat, Direccte, MSA, OPPBTP, SIST et les préventeurs des Centres de Gestion.

Les objectifs des ateliers

- Construire des repères communs sur la prévention des RPS.
- Partager des constats/démarches/méthodes.
- Construire une offre de service à destination des entreprises.
- Préparer une journée d'action à destination des entreprises en 2020.

LES LIEUX

- **Le 16 mai 2019 à Tarbes** (ASMT, 33 avenue des forges, 65000 Tarbes) pour les Hautes-Pyrénées, le sud de la Haute-Garonne et le Gers.
- **Le 23 mai 2019 à Montauban** (CCI 82, 53 avenue gambetta, 82000 Montauban) pour le Tarn-et-Garonne, le Lot et le Tarn.
- **Le 12 juin 2019 à Toulouse** (Carsat, 2 rue Georges Vivent, 31065 Toulouse) pour la Haute-Garonne.
- **Le 26 septembre 2019 à Millau** (lieu à préciser) pour l'Aveyron et la Lozère.
- **Le 19 novembre 2019 à Castries** (AIPALS, 85 avenue des Gardians PRAE Via Domitia, 34160 Castries) pour le Gard et l'Hérault.
- **Le 21 novembre 2019 à Narbonne** (lieu à préciser) pour l'Aude, les Pyrénées-Orientales et l'Ariège.



Les ateliers se dérouleront de 9h à 12h30.

Chaque participant à la possibilité de s'inscrire à l'atelier de la ville de son choix.

LES ATTENDUS DES ATELIERS

Dans chacun des ateliers, les participants seront mis à contribution pour identifier des constats en matière de RPS dans les entreprises, des pratiques de prévention efficaces ainsi que des points de

vigilance sur 3 modes d'action :

- La sensibilisation-formation.
- Le conseil, l'expérimentation, l'accompagnement.
- L'approche « gestion de crise ».

JOURNÉE D'ACTION POUR LES ENTREPRISES

En 2020 les pilotes et contributeurs du groupe RPS du PRST3 organiseront un **colloque régional pour les entreprises, branches professionnelles et organisations patronales et syndicales**, afin d'encourager la « culture prévention des RPS et de santé au travail », et mettre en œuvre les dispositions légales en matière de réglementation sur les RPS et des bonnes pratiques.

Lors de ce colloque, seront présentés les travaux issus des ateliers concernant une offre de service partenariale et pluridisciplinaire à destination des entreprises et professionnels, ainsi que le retour d'expériences et les bonnes pratiques en matière de prévention des RPS.